

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/14304
18 décembre 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 18 DECEMBRE 1980, ADRESSEE AU PRESIDENT DU
CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA
TUNISIE AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de demander que le Conseil de sécurité, conformément à l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, invite M. Fahd Qawsma, maire d'Al-Khalil et M. Mohamed Milhem, maire d'Halhoul à participer à l'examen par le Conseil de sécurité de la question intitulée "La situation dans les territoires arabes occupés".

Le Représentant permanent de la
Tunisie auprès de l'Organisation
des Nations Unies,

(Signé) Taieb SLIM

